

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

Cany-Barville. Un "collège mort" organisé ce vendredi

Nicolas Durand

3-4 minutes

Dans l'Education nationale, le début d'année est traditionnellement synonyme de dotations horaires qui fixent le nombre d'heures. En somme, celles-ci organisent la rentrée de septembre prochain. Au collège Louis-Bouilhet de Cany-Barville, la pilule ne passe pas pour l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

Lundi 3 février, ils ont décidé de boycotter le conseil d'administration qui se tenait en fin de journée dans les locaux de l'établissement. *"Il n'aura pas lieu, le quorum ne sera pas atteint"*, indiquait un membre de l'équipe enseignante. Tous dénonçaient la dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves et les conditions de travail. Ils craignent des suppressions de postes de titulaires et de grandes difficultés dans le maintien d'options. Pour se faire entendre, une opération "collège mort" est organisée ce vendredi 7 février, date du second conseil.

"A trois élèves près par rapport à l'année 2018, on est passé de 530 à 465 heures"

Pour les enseignants, le rectorat fait en sorte d'être *"très proche du seuil maximal dans tous les établissements"* afin d'éviter toute nouvelle création de classes. *"Pour nous, c'est plus complexe de s'occuper de 30 élèves que de 25"*, confie un représentant syndical. L'équipe ne conteste pas le manque d'effectifs, mais note, à effectifs quasiment égaux, une dotation moindre. *"A trois élèves près par rapport à l'année 2018, on est passé de 530 à 465 heures,"* ajoute un autre professeur. *"On avait une trentaine d'heures supplémentaires et là on est à 43 heures supplémentaires, ils réduisent le nombre d'heures postes."* *"On ne refuse pas de faire des heures supplémentaires, mais c'est plutôt qu'il nous impose de les faire dans un autre établissement"*, souligne un professeur de physique qui indique qu'il fait encore cours avec son plan de classe dans le deuxième établissement où il intervient. *"J'ai même des collègues qui ne font plus d'expérimentation en cours, entre avoir deux élèves sur une paillasse ou trois, ce n'est pas la même chose"*, déplore-t-il.

"Respect du seuil académique"

Des choix qui préoccupent également les parents d'élèves. *"On ne peut qu'être inquiets, d'avoir des classes de 30 élèves, des options qui disparaissent et des professeurs qui ne tiendront pas"*, déplore le porte-parole. *"La priorité, ce sont les élèves. Avant tout, ils sont là pour apprendre"*, martèle-t-il.

Contactée, l'académie précise que le collège devrait accueillir 33 élèves de moins à la rentrée 2025. *"La moyenne d'élèves par classe permettra de respecter les seuils fixés au*

niveau académique, soit 28 élèves par classe en 6^e et trente pour les autres niveaux, pour les collèges hors éducation prioritaire."